

rédacteurs, d'éditeurs, de critiques littéraires et de traducteurs qui ont été engagés entre leurs pays et dans le cadre desquels les écrivains canadiens Pat Lane et Douglas Jones doivent venir en République fédérale d'Allemagne en 1985.

Les deux parties se sont félicitées de la proposition d'organiser un colloque de traducteurs et d'auteurs qui serait une contribution utile à l'approfondissement des relations germano-canadiennes dans le domaine de la littérature. La partie allemande a proposé l'"Europäisches Übersetzerkollegium" à Straelen comme lieu approprié pour la réalisation de ce projet. La partie canadienne s'est engagée à désigner un coordinateur pour la participation canadienne. Il a été décidé que les frais seraient partagés.

La partie allemande a pris connaissance avec intérêt de la venue en République fédérale d'Allemagne, à l'automne 1985, d'une délégation d'éditeurs canadiens.

La partie allemande a fait savoir à la partie canadienne qu'elle restait disposée à promouvoir des dons d'oeuvres littéraires et universitaires destinés à des institutions canadiennes.

La partie canadienne a fait savoir la partie allemande que, en plus du programme déjà en cours de dons de livres au bénéfice des universités de Marburg et de Kiel, elle s'apprêtait à faire des dons d'ouvrages de référence consacrés à l'art moderne canadien, et a prié la partie allemande de l'aider à trouver les institutions destinataires adéquates.

La partie canadienne s'est félicitée de la participation allemande régulière au Salon du Livre de la ville de Québec.

Les deux parties ont examiné la question des taxes prélevées sur les livres canadiens à leur entrée en République fédérale d'Allemagne. Il a cependant été constaté que cette question relevait de la Communauté européenne et était extérieure à la juridiction de la République fédérale d'Allemagne.